



Direction des Etudes et des Prévisions Financières
DENI-SCI

N° 3- Mars 2008

Tendances récentes du marché mondial des produits de base

Sommaire :

1. Aperçu général.....2
2. Situation du marché mondial des produits agricoles3
3. Tendance du marché pétrolier..... 4
4. Répercussions sur la balance commerciale marocaine5

Annexe : Mesures prises par les gouvernements pour contrer la hausse des cours mondiaux des céréales.....7



Bd Mohamed V
Quartier Administratif- Chellah
Entrée D, Rabat 10 000

Tél : 037-67-74-15/16
Fax : 037 67 75 33

E-Mail :

doc@depf.finances.gov.ma

Site Web :

www.finances.gov.ma/depf/depf.htm

- La tendance haussière des cours des produits de base s'est poursuivie sur le marché mondial, notamment avec des cours de Brent dépassant pour la première fois le seuil de 100 dollars/baril. Outre la conjonction de plusieurs facteurs d'incertitudes (instabilité géopolitique, équilibre précaire des fondamentaux du marché pétrolier), l'intervention accrue des fonds spéculatifs sur le marché à terme contribue à alimenter une hausse continue des prix sur ces marchés.
- En termes de perspectives, les cours pétroliers pourraient franchir de nouveaux paliers en cas d'incidents climatiques et/ou géopolitiques affectant la capacité de l'offre mondiale de produits pétroliers. Un tel scénario est amplifié par la forte glissade du dollar, qui en réduisant le pouvoir d'achat des pays exportateurs de pétrole, pourrait inciter l'OPEP à privilégier un statu quo durable quant aux quotas de production de ses membres.
- Sur le marché mondial des produits agricoles, la situation n'est guère différente. Les cours du blé et ceux des céréales secondaires se renchérissent de jour en jour. Or, même si la production attendue de céréales s'annonce favorable en 2008, il faudra probablement que la production affiche une augmentation substantielle pendant plus d'une campagne céréalière pour ramener les prix en deçà des sommets atteints récemment.
- A l'instar des autres pays ouverts sur l'extérieur et qui importent une grande partie de leurs besoins en matières premières, l'économie marocaine est pleinement exposée aux effets de la flambée des cours des produits de base, tant par le renchérissement de sa facture pétrolière que par l'accroissement sans précédent de la valeur des importations céréalières. La hausse de la facture pétrolière et céréalière explique à hauteur de 60% l'accroissement global des importations de notre pays, selon les estimations préliminaires de l'office des changes.

Tableau de bord des cours mondiaux des principales matières premières

	2007	Janv-08	Fév-08	13 mars 2008
Brent (\$/bbl)	72,41	92,18	94,99	107,71
Blé (\$/t)	255,75	372,3	427,5	496,5
Mais	163,6	207	220,4	238,4

1. Aperçu général : Une hausse continue des prix des produits de base sur le marché mondial indépendamment du cycle de l'économie mondiale

Les tensions sur le marché mondial des produits de base se poursuivent de manière régulière, débutant l'année 2008 sur de nouveaux hauts historiques notamment pour le pétrole dont les cours ont franchi la barre des 100 dollars le baril. Alors que ce niveau de prix était jusqu'à une date récente invraisemblable et contrairement aux anticipations selon lesquelles un repli de la croissance de l'économie mondiale serait suffisant pour susciter une modération des cours pétroliers, les développements récents sur le marché mondial pétrolier laissent suggérer qu'un nouveau paradigme de prix, peu sensible à l'activité économique, est en passe de s'instaurer et de façon durable.

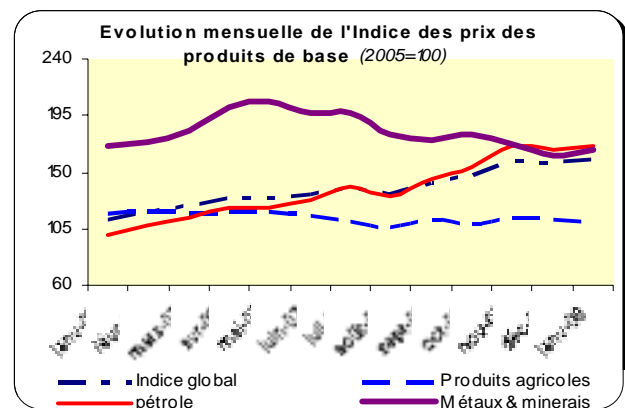
Actuellement, il apparaît difficile de prévoir jusqu'où les cours pétroliers peuvent remonter. Les seuils de résistance semblent à cet effet de plus en plus facile à franchir et il n'est pas surprenant d'imaginer un cours pétrolier évoluant au dessus de 120 dollars le baril en cas d'une poursuite des tensions sur l'offre et d'une accentuation des incertitudes géopolitiques au niveau des zones pétrolières stratégiques (Moyen-Orient, Nigéria,...).

Par ailleurs, la situation actuelle se caractérise par le fait que les cours de l'ensemble des produits de base évoluent en concert de sorte que la hausse enregistrée au niveau des prix de l'énergie se transmet également aux produits agricoles via le développement des agrocarburants. En effet, la hausse des cours pétroliers a conduit plusieurs producteurs agricoles à allouer des surfaces additionnelles pour la culture du blé et du maïs, voire même de la canne à sucre, destinées à la production de l'éthanol.

Le fait nouveau est que les agrocarburants et autres sources d'énergie alternatives, longtemps combattus par les grandes compagnies pétrolières, ne sont plus considérées comme un substitut à l'énergie fossile mais plutôt comme complément à une offre déprimée et incapable de suivre la dynamique vigoureuse de la demande notamment celle émanant de pays comme la Chine et l'Inde.

Outre la conjonction de plusieurs facteurs d'incertitudes liés aussi bien à l'instabilité géopolitique et à l'équilibre précaire des fondamentaux du marché pétrolier, l'intervention accrue des fonds spéculatifs sur le marché à terme contribuent à accentuer la fragilité de l'équilibre de ces marchés.

Dans ces conditions, l'indice des prix des produits de base s'est apprécié de 42,2% en janvier 2008 par rapport à janvier 2007, porté essentiellement par l'accroissement de la composante « pétrole » qui s'est accrue de 70% sur la même période. Hors énergie, la hausse de l'indice des prix des produits de base a été plutôt modeste, s'établissant à 12,2% en janvier 2008 comparativement à la même période de l'année précédente.



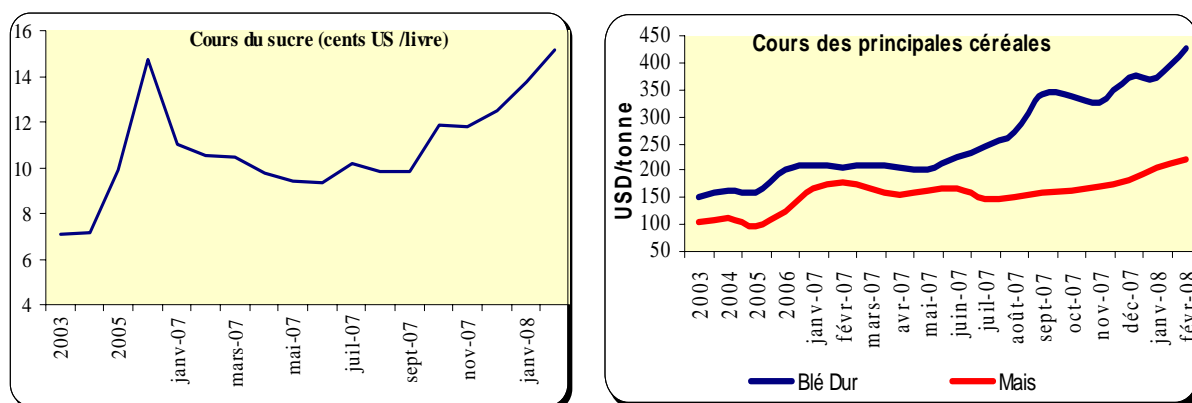
Source : FMI

2. Situation du marché mondial des produits agricoles

En dépit d'une augmentation de la production céréalière mondiale en 2007, la tendance sur le marché mondial fait apparaître une situation tendue de l'offre et de la demande de céréales. La contraction des disponibilités céréalières résulte principalement de l'amenuisement des stocks reportés de la campagne précédente, au moment où la demande céréalière mondiale ne donne guère de signe de fléchissement.

Dans ces conditions, les cours internationaux de la plupart des céréales restent orientés à la hausse, alors que les réserves mondiales, déjà réduites, tendent à accuser un nouveau recul. En effet, les cours du blé dur ont fortement rebondi depuis fin 2007 pour atteindre 425 dollars/tonne (\$/t) en février 2008, soit une progression de 15% par rapport au mois précédent et 107% par rapport à février 2007. Dans le même sillage, les cours du maïs ont franchi cette année le seuil de 200 \$/t pour s'établir à 220 \$/t en février 2008 en hausse de 25% par rapport à la même période de l'année 2007. S'agissant du sucre, il a vu son cours s'accroître significativement pour s'établir à 15,16 cents/livre (soit 334,3 \$/t) en février 2008, enregistrant une hausse de près de 44% par rapport au cours moyen affiché en février 2007.

Le renchérissement des cours des produits agricoles s'est poursuivi début mars 2008, avec une tonne de blé dur (HRW N° 1) évoluant autour de 496 dollars, tandis que la tonne de maïs a vu son cours grimper jusqu'à 238 dollars. Il en est de même pour le prix du sucre qui a atteint près de 360\$/t.



Source : USDA

En termes de perspectives, les dernières estimations de la FAO tablent sur un léger accroissement de la production mondiale de céréales qui devrait atteindre près de 2 milliards de tonnes en 2007/08, en hausse de 2,6% par rapport à la campagne précédente. Cette progression relativement marquée s'explique par l'utilisation accrue des céréales pour l'alimentation humaine et animale, ainsi que par une nette augmentation de l'utilisation industrielle, notamment le secteur des biocarburants¹. Or, même si la production attendue de céréales s'annonce favorable en 2008, compte tenu de conditions météorologiques jusqu'à présent favorables, il faudra probablement que la production affiche une augmentation substantielle pendant plus d'une campagne céréalière pour remédier à la situation actuelle, stabiliser les marchés et ramener les prix nettement en deçà des sommets atteints récemment.

¹ D'après les estimations de la FAO, quelques 100 millions de tonnes de céréales au moins sont consacrées actuellement à la production de biocarburants.

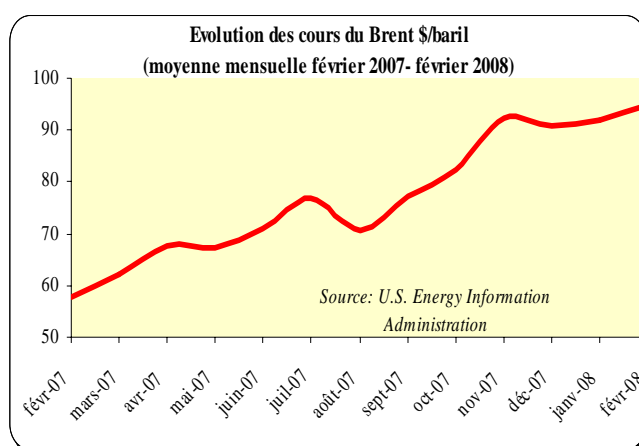
Production mondiale de céréales (en millions de tonnes)

	2006/07	2007/08	Variation (%)
PRODUCTION	2 010,9	2 102,6	4,6
Blé	596,1	603,2	1,2
Céréales secondaires	986,6	1 069,0	8,4
Riz (usiné)	428,1	430,4	0,5
DISPONIBILITÉS	2 483,5	2 530,0	1,9
Blé	778,9	765,0	-1,8
Céréales secondaires	1 172,0	1 231,1	5,0
Riz	532,7	534,0	0,2
UTILISATION	2 065,6	2 120,3	2,6
Blé	621,3	619,9	-0,2
Céréales secondaires	1 016,7	1 068,0	5,0
Riz	427,6	432,4	1,1
Commerce	254,6	257,8	1,3
Stock de Clôture	427,4	405,3	-5,2

Source : FAO- février 2008

3. Tendances du marché pétrolier

Les cours pétroliers ont testé de nouveaux records historiques depuis le début de l'année. Le prix du baril du Brent est repassé à fin février 2008 au dessus de la barre des 100 dollars contre 95 \$/bbl en moyenne en janvier 2008. La hausse a été plus marquée pour le brut WTI dont le cours a grimpé jusqu'à 105 dollars. En revanche, le cours du brut léger de Dubaï, bien qu'en progression, est ressorti à près de 91 \$/bbl en février 2008 contre 87 \$/bbl un mois auparavant.



Outre le faible niveau des stocks et les limitations en termes de capacités de raffinage, conjugués à la vigueur de la demande en provenance des pays émergents comme la Chine et l'Inde, les tensions sur les cours pétroliers traduisent le poids de plus en plus important de la spéculation sur les marchés financiers internationaux, alimentée par la persistance des tensions géopolitiques au niveau des principales zones de production stratégique.

En effet, malgré les pressions baissières sur la demande, suscitées par une croissance économique plus faible dans les pays de l'OCDE, les projections de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) tablent toujours sur une demande globale de pétrole en 2008 de 87,5 millions de barils/jour (mb/j) tirée par le niveau soutenu de la demande manifestée par les pays émergents et en développement. De son côté, l'offre mondiale est dépourvue de marges de manœuvre. Elle est ressortie à 87,5 (mb/j) en février 2008, soit un niveau qui couvre à peine la demande mondiale. Ce niveau de l'offre traduit l'évolution mitigée des capacités de production, avec une offre OPEP ressortissant à 32,1 mb/j en février 2008 et qui laisse apparaître quelques 2mb/j de capacités excédentaires non effectivement utilisées, selon l'AIE.

Au vu des niveaux de prix enregistrés en mars 2008, il est vraisemblable que la tendance haussière des cours pétroliers se poursuive de façon ininterrompue pour tester de nouveaux hauts historiques. Ces perspectives se trouvent corroborées par la forte baisse du dollar qui amenuise le pouvoir d'achat des recettes pétrolières et constitue de ce fait l'argument majeur implicitement pris en compte par les producteurs de l'OPEP quant au maintien des quotas de production de ses membres.

Outre l'absence de soutien à la production mondiale de pétrole de la part de l'OPEP, les développements observés sur les marchés financiers, avec une forte activité sur les marchés des produits dérivés inhérents aux matières premières dont notamment le pétrole, laissent apparaître le rôle de plus en plus renforcé de ces produits comme placement refuge contre l'accroissement des tensions inflationnistes déjà à l'œuvre.

Non moins important, le scénario de baisse de la croissance mondiale, considéré comme un facteur devant favoriser la stabilisation des cours mondiaux de pétrole, s'est avéré d'un impact limité. Inextricablement, les cours évoluent actuellement au dessus de 110 dollars/baril et pourrait franchir de nouveaux paliers en cas d'incidents climatiques et/ou géopolitiques affectant la capacité de l'offre mondiale de produits pétroliers.

4. Répercussions de la hausse des cours sur la balance commerciale marocaine

A l'instar des autres pays ouverts sur l'extérieur et qui importent une grande partie de leurs besoins en matières premières, l'économie marocaine est pleinement exposée aux effets de la flambée des cours des produits de base, tant par le renchérissement de sa facture pétrolière que par l'accroissement sans précédent de la valeur des importations céréalières.

Ainsi, la hausse des prix internationaux a suscité des effets négatifs sur la balance commerciale marocaine, quoique ces effets sont partiellement épongés par l'effet change en raison de l'appréciation du dirham face au dollar, monnaie de facturation des produits de base sur le marché international. En effet, le renchérissement des importations de pétrole et de blé pour le mois de janvier 2008 représente près de 60% de l'accroissement global des importations de notre pays, selon les estimations préliminaires de l'office des changes.

**Tableau récapitulatif de la balance commerciale marocaine
des principaux produits de base**

	janv-07			janv-08			EVOLUTION (%)
	mt	MDH	Part %	mt	MDH	Part %	
PRINCIPAUX PRODUITS A L'IMPORTATION							
- Huile brute de pétrole	411,5	1 329	7,3	489	2 557	11,4	92,4%
- Gas oils et fuel oils	133,1	602	3,3	134	861	3,8	43,0%
- Gaz de pétrole et autres hydrocarbures	138,1	530	2,9	148	777	3,5	46,5%
- Matières plastiques artificielles	39,7	563	3,1	41	601	2,7	6,8%
- Blé	42,2	90	0,5	441	1 440	6,4	
- Produits chimiques	82,7	538	3	53	486	2,2	-9,7%
- Fer et acier en blooms	100,9	489	2,7	183	857	3,8	75,2%
- Houille crue, agglomérés et coke	496,0	321	1,8	403	348	1,6	8,6%
PRINCIPAUX PRODUITS A L'EXPORTATION							
-Acide phosphorique	173	558	6	120	612	6,1	9,6%
-Engrais naturels et chimiques	76	180	1,9	145	658	6,6	266,0%
-Phosphates	1 068	368	4	941	370	3,7	0,4%
-Crustacés, mollusques et coquillages	10	517	5,5	6	392	3,9	-24,1%
-Poissons en conserve	10	279	3	13	369	3,7	32,5%
-Poissons frais	5	95	1	10	110	1,1	15,5%
-Agrumes	106	502	5,4	99	579	5,8	15,5%
- Conserve de légumes	4	63	0,7	5	88	0,9	39,2%
-Tomates fraîches	62	341	3,7	20	118	1,2	-65,5%

Source : Office des Changes (*) Données provisoires mt: milliers de tonnes. MDH: millions de dirhams

En particulier, sur la base d'un échantillon de produits échangés représentant 33% du total des exportations et 35% de celui des importations, le déficit commercial s'est aggravé de près de 3 milliards de dirhams en janvier 2008 par rapport à la même période de l'année 2007. Les importations de produits de base se sont accrues de près de 78% entre les deux périodes considérées, soit un rythme nettement supérieur à la croissance des exportations de ces produits qui s'est établi à 14%.

Par ailleurs, l'effet positif de l'accroissement des prix de certains produits exportés, notamment les engrais naturels et chimiques, les phosphates et l'acide phosphorique, a été insuffisant pour atténuer l'impact du renchérissement des produits importés, d'autant plus que les exportations de certains produits tels que les crustacés, mollusques et coquillage et les tomates fraîches ont vu leurs volumes se replier sur les deux périodes, réduisant significativement leur contribution à la croissance de la valeur globale des exportations.

Face à la persistance des tensions sur les cours mondiaux de produits de base, des réponses de politique économique, autres que celles d'ordre fiscal, méritent d'être engagées. Celles-ci devraient constituer les axes prioritaires d'une politique proactive à même de permettre à notre économie de renforcer sa résistance aux aléas de la conjoncture internationale.

Cette stratégie devrait viser dans sa composante énergétique un renforcement de la sécurité des approvisionnements, une diversification du bilan énergétique national et un accroissement du poids des énergies renouvelables, sans oublier les différentes opportunités qui s'offrent à l'économie nationale dans le domaine des mécanismes de développement propres. Dans son volet agricole, ladite stratégie consisterait à accélérer le processus de modernisation et de mise à niveau de l'agriculture marocaine, notamment à travers la résorption du déficit de productivité et la réduction de la dépendance pluviométrique, à travers notamment la transition vers des cultures adaptées et peu consommatrices de ressources hydriques.

Pour information

Focus : Mesures prises par les gouvernements pour limiter l'impact de la flambée des cours mondiaux des céréales sur la consommation

Les prix des céréales sur les marchés internationaux enregistrent une hausse considérable. Associée à la hausse des prix du pétrole et du fret, cette situation a fait monter en flèche les prix des denrées de base dans de nombreux pays. Afin de limiter les effets de la hausse des prix des céréales sur la consommation alimentaire intérieure, les gouvernements de pays tant importateurs qu'exportateurs céréaliers ont pris un certain nombre de mesures, dont les plus récentes sont indiquées ci-après:

Afrique du Nord : Au **Maroc**, le gouvernement a ramené les taxes pesant sur les importations de blé au niveau le plus bas jamais enregistré. Il envisage également de privatiser les importations de blé tendre et d'accorder des subventions publiques aux importateurs qui achètent au-dessus d'un prix de référence donné. En **Égypte**, le gouvernement a considérablement accru les subventions alimentaires et conclu un accord bilatéral avec le Kazakhstan pour la livraison d'un million de tonnes de blé à un prix préférentiel durant 2008.

Afrique de l'Ouest : Au **Bénin** et au **Sénégal**, les gouvernements ont pris plusieurs mesures pour neutraliser la forte progression des prix céréaliers, dont la réglementation des prix et la levée des droits de douane.

Afrique de l'Est : En **Éthiopie**, le gouvernement a interdit l'exportation des principales céréales et l'accumulation de stocks céréaliers, suspendu les achats locaux du PAM destinés aux opérations d'urgence et imposé une surtaxe provisoire de 10% sur les importations de produits de luxe afin de financer les programmes de subventions alimentaires, notamment la distribution de blé à prix subventionnés aux ménages urbains disposant de faibles revenus. En **Afrique australe :** En **Afrique du Sud**, il est prévu d'ajuster les montants des aides sociales dont bénéficient les plus pauvres afin d'atténuer l'incidence de l'augmentation des prix alimentaires.

Extrême-Orient : En **Chine (continentale)**, après avoir supprimé en décembre 2007 la ristourne sur la TVA pour les exportations de blé, de riz, de maïs et de soja, le gouvernement a instauré des droits d'exportation de 20 % sur le blé, l'orge et de 5 % sur le riz, le maïs, et le soja, à compter du 1^{er} janvier 2008. Il a également imposé une taxe à l'exportation de 25 % sur la farine de blé et l'amidon, et de 10 % sur les farines de maïs, de riz et de soja. Parallèlement, il a annoncé qu'il envisageait de relever le prix d'achat minimum du blé et du riz ainsi que les subventions accordées aux agriculteurs, pour relancer la production céréalière en 2008. L'**Inde** a supprimé le droit de douane de 36 % sur l'importation de farine de blé jusqu'en avril 2009 et prolongé les importations en franchise effectuées par des négociants du secteur privé. Le **Pakistan**, qui a commencé la campagne 2007/08 en exportant d'importants volumes de blé, notamment de farine de blé en direction de l'Afghanistan, a maintenant interdit les exportations privées de blé destinées à ce pays et imposé une taxe de 35 % à l'exportation du blé et des produits à base de blé. En **République de Corée**, à partir de janvier 2008 et pour six mois, les taxes d'importation ont été ramenées de 1 à 0,5 % pour le blé de mouture, de 1,5 à 0,5 % pour le maïs, et de 2 % à 0 pour le soja et le maïs fourrager. Inquiet de la montée des prix des produits alimentaires, le **Japon** a annoncé l'instauration d'un service spécial chargé de la sécurité alimentaire et pris des mesures d'urgence pour diversifier les achats sur les marchés internationaux.

Proche-Orient : En **Arabie saoudite**, le gouvernement a annoncé qu'il envisageait de diminuer le prix d'achat du blé de 12,5 % à compter de 2008, en raison principalement de l'insuffisance des ressources hydriques. Le gouvernement a aussi déclaré précédemment qu'il comptait relever de 20 ou 30 % le prix du blé vendu sur le marché local à partir d'avril 2008. La **Turquie** a réduit les taxes à l'importation de 130 % à 8 % pour le blé, de 130 % à 35 % pour le maïs et de 100 % à 0 pour l'orge. En **Jordanie**, le gouvernement continue de subventionner le prix blé, mais celui de l'orge ne bénéficie plus que d'une subvention partielle depuis octobre 2007. Le gouvernement a également intensifié les achats de blé sur les marchés mondiaux et annoncé son intention d'accroître les stocks afin de couvrir les besoins de consommation pendant 6 mois.

Amérique latine et Caraïbes : Au **Mexique**, depuis janvier 2008, le gouvernement a achevé de supprimer les tarifs et contingents appliqués depuis 1994 en vue de protéger le maïs, les légumineuses, le lait et le sucre dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu avec le Canada et les États-Unis. L'**Argentine** a de nouveau ouvert le registre des exportations céréalières. Les quantités maximales de blé autorisées à l'exportation ont été fixées à 400 000 tonnes par mois pendant cinq mois, tandis que les exportateurs de maïs pourront enregistrer les exportations livrables à partir de la mi-février, mais les quantités n'ont pas encore été communiquées. Le **Brésil** envisage de diminuer ou de supprimer la taxe de 10 % frappant les importations de blé en provenance de pays autres que l'Argentine, qui bénéficie déjà d'une exemption. Au **Pérou**, les taxes à l'importation du blé, du maïs et de toutes les farines, qui variaient de 17 à 25 %, ont été abolies. En **Équateur** et en **Bolivie**, les gouvernements ont décidé de subventionner la production de pain.

Europe : L'**UE** a mis fin à l'obligation de mettre hors culture 10 % des terres pour la campagne agricole de 2008 et a par la suite suspendu les droits frappant les importations de céréales (à l'exception de l'avoine, du sarrasin et du mil) à partir de décembre dernier jusqu'à la fin de la campagne de commercialisation en cours, qui s'achèvera en juin 2008. À compter de janvier 2008, la **Fédération de Russie** a relevé les droits à l'exportation du blé, qui sont passés de 10 % à 40 % (soit pas moins de 105€ la tonne). Les exportations de farine de blé ne sont toutefois soumises à aucune taxe et le pays aurait augmenté les exportations de farine. Le gouvernement envisage également de continuer à bloquer les prix des denrées de base, dont le pain, le lait, l'huile de tournesol et les œufs, jusqu'en mai 2008. L'**Ukraine** envisage d'ajouter la farine de blé et de seigle à la liste des produits dont le prix est contrôlé par l'État. Le gouvernement envisage également d'accroître les contingents d'exportation de céréales, fixés à 1,2 million de tonnes en septembre 2007, pour les porter à 2,4-2,9 millions de tonnes à compter de mars 2008.